

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale 18/11/2019 F09319P0324 20/11/2019 1. Intitulé du projet Forage envisor 160 mitres Demande 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s) 2.1 Personne physique Michel Bres Prénom Nom 2.2 Personne morale EARL Domaine du Bois de Velage Dénomination ou raison sociale Nom, prénom et qualité de la personne Bris Michel habilitée à représenter la personne morale 16137 13174 010015 Forme juridique EARL RCS / SIRET Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie N° de catégorie et sous catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.) profonder Superierre 4. Caractéristiques générales du projet Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition 160 kitres à divers usages!

1: Isrigation de 6 ha de Vignes AOC CBRU. Vaison
2: Alinentation dappartements pour salavies
Saissoniers
3: Projet de platation agro-énologique d'oliviers
et d'ama diess.

4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase travaux

Travary de Forage d'une profade de 160 metres.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Por pe Immergée des le Forage pour irriges.

La décision de l'autorité environneme	ative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis?  plale devra être jointe au(x) dossièr(s) d'autorisation(s).  le mataive i Non Cerne.
Grande	ojet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées eurs caractéristiques  Valeur(s)
4.6 Localisation du projet Adresse et commune(s) d'implantation  1375 Rocte d'Airgnon 84120 Jaison Pa Aonaine AU 28 CF: Cartes a Anny es.	Coordonnées géographiques¹ Long c _ ' _ " Lat c _ ' _ " _ Lat c ' _ " _ Lat c _ ' _ " _ Lat c ' _ " _ Lat c _ ' _ " _ Lat c
4.7 S'agit-il d'une modification/extension	projet et

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-données-environnementales-.html.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'Inventaire national du patrimoine naturel (http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?		M	
En zone de montagne ?		5	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		M	
Sur le territoire d'une commune littorale ?		4	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?		7	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?			
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?		D	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		7	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?			
Dans un site ou sur des sols pollués ?		7	
Dans une zone de répartition des eaux ?			
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?	a	7	
Dans un site inscrit ?		A	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?		A	
D'un site classé ?		4	

## 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ? Veuillez compléter le tableau suivant : De quelle nature ? De quelle importance ? Oui Non Incidences potentielles Appréciez sommairement l'impact potentiel Engendre-t-il des prélèvements q,ean \$ Si oui, dans quel milieu ? Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines? Ressources Est-il excédentaire en matériaux? Est-il déficitaire en matériaux? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du soussol? Est-II susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante: faune, flore, habitats, continuités écologiques? Milieu naturel Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard

de Données du site ?

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes?	
	Est-li concerné par des risques technologiques ?	
Risques	Est-il concerné par des risques natureis ?	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-Il concerné par des risques sanitaires ?	8
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	
Nuisances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		A M
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	9	0-0
	Engendre-t-il des émissions lumineuses? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?		D D
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?		A
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?		P
Emissions	Engendre-t-il des effluents ?		
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?		4

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager?		
	Engendre-t-II des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	4	Ce forage per met, de pironité de privaité de paroir de paroir de la paroir de la voir d
6.2 Les incide approuvés	ences du projet identi ? Non Si oui, décriv		sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou
6.3 Les incide	nces du projet identifi Non Si oui, décr		ont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

un	4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effe égatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joind ne annexe traitant de ces éléments):	
	For agl to alist clos les toyles de l'art par un foreir professioner.	
	7. Auto-évaluation (facultatif)	
	u regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation nvironnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.	n
	Projet non con cera Pan une evatuation	u
	en onen tale Conste ten sue atte of	
(	- Wie higher the Completion of	
	de un de n'est pas somme aut o y	
	do planations	
	Cac 1 741 4 100 2 .	
	是一种是一种的一种。在一种的一种,我们就是一种的一种的一种的一种的一种的一种的一种的一种的一种的一种的一种的一种的一种的一	19100
	8. Annexes	
8	8. Annexes  1.1 Annexes obligatoires	
8		
8	1.1 Annexes obligatoires	7
F	Objet  Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » -	
1 2	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - Connon publié :  Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (II peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;  Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises .	
1 2	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié;  Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe);  Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain;	
1 2 3	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;  Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (II peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;  Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;  Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°,	U
1 2 3	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié;  Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe);  Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain;	U
1 2 3	Objet  Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié:  Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (II peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe);  Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain;  Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;  Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32,	U
1 2 3	Document CERFA n°14734 inititulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié :  Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (II peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;  Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;  Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;  Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les	U
1 2 3 4	Objet  Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié :  Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (II peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;  Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;  Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;  Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des	U
1 2 3 4	Document CERFA n°14734 inititulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié :  Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (II peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;  Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;  Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;  Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les	

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

	Objet
	9. Engagement et signature
e certifie su	s Ubeconour lloyactitude des sensaignements di dessus
Fait à	Signed 18 15 M/19
Signature	
	Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus